



**ACADÉMIE
DE POITIERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Annexe 3

DECLARATION DE CREATION OU DE REPRISE D'UNE ENTREPRISE DANS LE CADRE D'UN CUMUL D'ACTIVITES

PERSONNELS ENSEIGNANTS

Loi n°93-122 du 29 janvier 1993 modifiée
Décret n°2020-69 du 30 janvier 2020

1^{ère} demande renouvellement

Attention : la demande d'autorisation doit être préalable à la date de début de l'activité accessoire

En remplissant ce formulaire, veuillez expliquer au moins une fois les sigles que vous employez le cas échéant.

Je soussigné(e) : **NOM** : **PRENOM** :

FONCTION : **CORPS/GRADE** : **DISCIPLINE** :

Exerçant mon activité principale : à temps incomplet

à temps partiel sur autorisation / quotité :% à/c du/...../.....

Etablissement d'affectation :

Ville :

Votre situation actuelle vis-à-vis de l'administration (cochez la case correspondante)

Titulaire (y compris maître de l'enseignement privé)

Stagiaire

Contractuel

Vous créez ou reprenez une entreprise :

NOM ou RAISON SOCIALE :

ADRESSE :

TELEPHONE :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

SECTEUR ET BRANCHE D'ACTIVITES DE L'ENTREPRISE :

FORME DE L'ENTREPRISE (joindre les statuts ou les projets de statut de l'entreprise) :

Le cas échéant, la NATURE et le MONTANT DES SUBVENTIONS PUBLIQUES dont l'entreprise bénéficie :

VOTRE FONCTION OU ACTIVITE AU SEIN DE L'ENTREPRISE (description détaillée) :

Période pendant laquelle s'exercera l'activité accessoire : du/...../..... au/...../.....

Autorisation accordée pour une période maximale de 12 mois. Cumul renouvelable sur demande.

L'autorité compétente peut à tout moment s'opposer au cumul d'activités dès lors que les informations sur le fondement desquelles l'autorisation a été donnée sont erronées ou lorsque ce cumul s'avère incompatible avec les fonctions exercées par l'agent ou l'emploi qu'il occupe.

Fait à

Le

Signature :

Partie réservée au chef ou directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription

Je soussigné(e)
(fonctions).....

donne un avis

FAVORABLE

DEFAVORABLE

l'activité accessoire sollicitée

NE PORTANT PAS

PORTANT

atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance, à la neutralité du service public exercé à titre principal par le demandeur.

Tout avis défavorable doit être expressément explicité par courrier annexé (le demandeur doit attester qu'il en a pris connaissance en le datant et le signant).

Signature du chef ou directeur d'établissement ou de service ou IEN de circonscription

Partie réservée à l'autorité académique

L'autorité académique accuse réception de la demande de cumul d'activités formulée ci-dessus.

A Poitiers, le

Cachet

Le cas échéant : avis du corps d'inspection sur l'autorisation de cumul présentée :

FAVORABLE

DEFAVORABLE

Fait à..... Le

Nom-prénom :

Signature :

Autorisation accordée : OUI NON

Motivation en cas de refus :

Poitiers, le

Le Recteur de l'académie de Poitiers

Frédéric PERISSAT

Le chef de la division des personnels enseignants

Jean-Charles LINIER

Extrait du code pénal : article L. 432-12 (extrait)

« Le fait, par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public ou par une personne investie d'un mandat électif public, de prendre, recevoir ou conserver, directement ou indirectement, un intérêt quelconque dans une entreprise ou dans une opération dont elle a, au moment de l'acte, en tout ou partie, la charge d'assurer la surveillance, l'administration, la liquidation ou le paiement, est puni de cinq ans d'emprisonnement et d'une amende de 500 000 €, dont le montant peut être porté au double du produit tiré de l'infraction [...]. »